



Usurpation d'identité informatique

Par **Snag**, le **23/09/2011** à **12:08**

Bonjour,

on me reproche l'impression d'un fichier informatique nuisant à l'entreprise à partir de ma session de travail protégée par mot de passe. le mot de passe se déclenche qu'après X minutes et je ne suis pas constamment derrière mon ordinateur. .

Je ne suis ni l'auteur, ni la personne qui a lancé cette impression.

Puis-je ou dois-je déposer plainte auprès du tribunal de police pour usurpation d'identité informatique.

Merci d'avance.

Cordialement,

Jérôme LECOMTE